La CMVE passe à 20 points
Charte du MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- 1	- 2	BONUS
Utilisation du téléphone hors zone et hors temps Cigarette et vaporette hors zone ou hors temps Chahut Non respect des consignes de l'internat Oubli de matériel ou cours à l'étude du soir	Oubli de matériel technique et professionnel de sécurité Détérioration du matériel Incivilité	2 points : action positive / participation citoyenne

1er palier entre 12 et 15 points : Retenue (Punition) ou TIG et remonte à 17 points

2ème palier entre 8 et 10 points : Avertissement (Sanction) et remonte à 15 points

3ème palier en dessous de 8 points : Convocation à une commission éducative ou blâme (Sanction)